



**Procès verbal**  
**de l'assemblée générale ordinaire**  
**du 31 janvier 2015**

François GÉRARD, Président de l'association du Beau, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 10 heures.

Conformément à nos statuts, les décisions de l'assemblée générale ordinaire à adopter ce jour le sont à la majorité absolue des membres actifs présents et représentés. La liste d'émargement des signataires présents et les pouvoirs accordés sont accessibles auprès de Joévin DECO, secrétaire de l'association.

François GERARD présente les excuses des invités n'ayant pu être des nôtres :

M. Jean Pierre MASSERET, Président du Conseil Régional de Lorraine; M. Christian PONCELET, Président du Conseil Général des Vosges; M. François NOURRY, Maire de Le Tholy; M. Jean-Pierre HURPEAU, maire de Jarville, M. Ronald COSTALONGA, Responsable du service Éducation Populaire et Sports au Conseil Général de Meurthe et Moselle; M. Claude DI FINI, conseiller technique aux Aides collectives d'Action sociale à la CAF 54; M. Philippe MILESI, délégué régional UFCV.

Et remercie de leur présence :

Mme. Franceline DENIS, adjointe au Maire de Jarville; M. René MANGIN, vice-président du conseil général de Meurthe et Moselle; M. Hervé FERRON, député; Messieurs Alain Goelff et Salomon Bernier représentant le comité regional UFCV .

**Rapport moral**

François GERARD remercie tout d'abord chacun pour sa présence et son engagement ou son intérêt pour l'association. Il rappelle que l'année a pu être difficile pour certains membres et a une pensée pour Olivier DOUCHIN, président de 1995 à 2004 qui nous a quitté en septembre.

Le conseil d'administration s'est réuni, en conformité avec nos statuts, 6 fois cette année. Mais en dehors de ces réunions, c'est lors des différents week-ends de chantier que les membres de l'association ont pu se réunir, travailler, partager, et tisser des liens entre l' « ancienne » et la « jeune génération ». Le point fort cette année a été le week-end portes ouvertes des 28 et 29 juin qui a été l'occasion d'inaugurer officiellement notre nouvelle salle à manger, après 5 mois de travaux du 5 décembre au 28 mai. Depuis, les échos de satisfaction des usagers nous confortent dans la pertinence d'une telle entreprise.

Pour rappel, les travaux de construction de cette nouvelle salle font partie du plan quinquennal débuté en 2010. Ce plan comprend encore le changement de la chaudière de la maison et l'étanchéité des murs, travaux qui seront effectués cette année.

Le président en profite pour remercier nos partenaires: le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle pour leur confiance et leur soutien financier.

Cette année, les effectifs des séjours ont encore diminué et le séjour d'hiver a été annulé. Cette situation remet en jeu la question de la mission éducative d'associations comme la nôtre, mission qui s'exerce au travers principalement de l'apprentissage des règles de vie sociale. Mais cela ne doit pas faire oublier la qualité des animations mises en place par nos équipes qui ont encore une fois mis en avant la nature, le jeu et l'imaginaire et préféré le « bien vivre ensemble » à l'activité.

Le président remercie Audrey pour sa compétence et sa disponibilité dans la gestion des inscriptions. Cette année, la gestion des cuisiniers a encore été problématique, mais les bénévoles de l'association ont pu gérer la crise. Cette question reste encore à régler pour les années à venir.

Nous avons accueilli cette année deux stages BAFA et la fréquentation de la maison par des groupes est renforcée par le site internet permettant de vérifier la disponibilité des dates et de pré-réserver en ligne.

Le dernier point concerne la mise en conformité avec les normes d'accessibilité pour lequel il nous faut très rapidement prendre les dispositions nécessaires pour y répondre.

François GERARD conclue son rapport en voyant l'avenir de l'association avec confiance et optimisme, rappelant l'arrivée de nouveaux membres, de nouveaux directeurs et la présence sur place et toujours active de Sylvie, Marie-Jo et Jacky.

Le rapport moral n'est pas mis à vote mais recueille des applaudissements nourris de l'assistance.

Le rapport moral est joint en annexe.

### **Rapport d'activités**

Alain BRISTIEL, après avoir rappelé que l'année a été marquée par le chantier de la salle à manger, développe 3 points :

**Les séjours :** stabilisation des inscrits: 249 enfants au lieu de 251 en 2013 ; ce chiffre tient compte de l'annulation du séjour d'hiver sachant que ce séjour est déjà programmé et aura lieu cette année. Nous allons d'ailleurs ouvrir un séjour pour les vacances de printemps. On constate en 2014 un regain d'intérêt pour les séjours longs, mais la tendance reste à l'augmentation des séjours courts. Les chiffres du centre aéré sont par contre en forte baisse, ce qui va nous pousser à réfléchir à une nouvelle formule avec la mairie du Tholy.

Un petit diaporama est présenté en support aux commentaires apportés par les directeurs des séjours 2014.

**L'accueil de groupes :** Le taux de remplissage de la colonie est resté bon malgré les travaux de la salle à manger. Seuls 8 week-ends ont été inoccupés cette année. Les recettes sont de 26000 euros malgré la baisse des stages de l'UFCV : seulement deux stages BAFA organisés sur la maison cette année.

### **Les travaux :**

3 grands week-ends rassemblant de nombreux bénévoles ont encore permis la réalisation de plusieurs chantiers sur l'année et ont vu de nouveaux membres s'engager avec nous.

Quant au chantier de la salle à manger, il reste aujourd'hui quelques finitions qui ne sont pas encore réglées, mais c'est inévitable sur un chantier de cette taille.

Le rapport d'activités est mis au vote à main levée et est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le rapport d'activités de l'A.G. est joint en annexe.

## **Rapport financier de Jean-Michel GODFRIN.**

Notre solde de trésorerie en cette fin d'année est de 44 415 euros avec un total des produits de 430 301 euros et des charges de 435 940 euros.

Le montant total TTC du projet salle à manger s'établit à 285 453 €. Pour ce faire nous avons reçu 186 936 € de subventions de la CAF54, du Conseil Général 54 et du Conseil Régional de Lorraine que nous remercions encore ; nous avons contracté par ailleurs un prêt accordé par le Crédit Mutuel Enseignant d'un montant de 90 000 €.

Nous avons effectué également des investissements pour la réalisation du carrelage de l'ancienne salle à manger (7 630 €), la réfection du chemin d'accès (3 160 €), la confection d'un panneau d'information à installer en haut du champ (3 145 €) et enfin la réfection d'un WC complet ainsi que l'achat de matériaux nécessaires à la réalisation du nouvel ensemble bureau et bibliothèque.

Au niveau charges, augmentation conséquente des allotements UFCV qui amputent chaque inscription passant par elle d'une commission de 14 % (5 800 € en 2013, 7 750 € en 2014).

Le prêt 2004 de la Caisse d'Epargne s'est terminé en février.

Notre point faible est la baisse des inscriptions à nos séjours, à nouveau en diminution par rapport à l'an passé : moins 9000 euros de recette. C'est pour 2015 le défi que nous avons à relever pour assurer et assumer la bonne santé financière de l'association et la réalisation des investissements qui l'attendent : 30 000 € le barrage contre les remontées d'humidité, 30 000 € pour le remplacement des chaudières, sans compter les travaux de maintenance habituelle et les projets de modification pour la mise aux normes « accessibilité handicapés ».

Les documents compte d'exploitation au 31/12/2014 et bilan financier exercice 2014 sont joints en annexe.

## **La cotisation d'adhésion**

François GERARD propose le maintien à 10,00 euros de la cotisation annuelle d'adhésion à l'association du Beau, date d'application au 31 janvier 2015.

Cette résolution est mise au vote à main levée et approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

La cotisation annuelle d'adhésion à l'association du Beau à compter du 31 janvier 2015 est de 10 euros.

## **Renouvellement du tiers du conseil d'administration**

Conformément à nos nouveaux statuts le conseil d'administration peut accueillir 25 membres. 5 des membres du C.A. qui voient leur mandat arriver à échéance en 2015 se représentent. Et Sébastien DONNOT et Vincent MAINARDI, directeur des séjours 2014, se présentent.

François GERARD demande si une candidature nouvelle se fait jour parmi les membres présents : Clément DECQ et Margaux SCHMITT, personnels sur les séjours de 2014 présentent leur candidature.

Nous avons donc neuf candidat(e)s (liste ci-dessous dans l'ordre alphabétique) :

Gérard BROUSSIER, sortant  
Clément DECQ, nouveau candidat  
Sébastien DONNOT, nouveau candidat  
Sophie FISCHER DEMANGE, sortante  
Pierre LALLEMENT, sortant  
Vincent MAINARDI, nouveau candidat  
Martine PLUMIER, sortante  
Nicolas RABIN, sortant  
Margaux SCHMITT, nouvelle candidate

Le vote par bulletin secret a lieu et après dépouillement, le résultat est le suivant :

38 présents et représentés avec droit de vote, 38 bulletins exprimés.

Gérard BROUSSIER, 38 voix, élu à l'unanimité  
Clément DECQ, 38 voix, élu à l'unanimité  
Sébastien DONNOT, 38 voix, élu à l'unanimité  
Sophie FISCHER DEMANGE, 38 voix, élue à l'unanimité  
Pierre LALLEMENT, 38 voix, élu à l'unanimité  
Vincent MAINARDI, 38 voix, élu à l'unanimité  
Martine PLUMIER, 38 voix, élue à l'unanimité  
Nicolas RABIN, 38 voix, élu à l'unanimité  
Margaux SCHMITT, 38 voix, élue à l'unanimité

Conformément à nos statuts les membres élus le sont pour trois ans jusqu'en 2018.

#### **Questions diverses et fin de l'assemblée générale ordinaire :**

Jean-Michel GODFRIN pose la question à Hervé FERRON sur la pérennité ou l'évolution des subventions dont nous bénéficions dans le contexte de la réforme territoriale. Hervé FERRON rappelle l'engagement des collectivités au service de la mission d'éducation populaire, plus important en Meurthe et Moselle qu'ailleurs. Il souligne aussi la nécessité de pouvoir maintenir le droit aux loisirs, indispensable. Il propose également, en son nom, que nous travaillions ensemble fin 2015 pour l'attribution d'une partie de sa réserve parlementaire dans la conduite de nos projets en rappelant l'intérêt particulier qu'il porte à des associations comme la nôtre.

Mme. Franceline DENIS s'étonne du faible partenariat que nous avons jusqu'ici avec la mairie de JARVILLE. Elle rappelle que nos missions sont complémentaires et propose que nous travaillions ensemble, que ce soit pour des stagiaires BAFA de la mairie ou de la promotion de nos séjours, ou d'autres actions que nous pourrions aborder avec elle durant l'année. Le président accueille la proposition très favorablement.

Le Président met fin à l'assemblée générale ordinaire, remercie tous les participants de leur attention et nous convie au traditionnel buffet.

Un temps de convivialité, d'échanges, de rencontres et de discussions clôture ainsi notre assemblée générale 2015.

jd